

**Rencontre avec Brigitte Allain
Députée de la Dordogne, 2^{ème} circonscription.**



Après les représentants du Pays de Bergerac, du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de la Communauté de Communes, c'est Brigitte Allain qui a répondu positivement à l'invitation de Nathalie Fabre à la rencontre des montferrandais, des maires de communes voisines, des artisans de Montferrand et de villages environnants.

Le thème avait été choisi avec notre députée :

« l'artisanat en milieu rural : quelles adaptations face aux évolutions de la société ? ».

Soulignant la proximité avec la journée internationale de la femme, Nathalie Fabre accueilli la trentaine de participants, en majorité des artisans, mais également des maires de communes voisines, soulignant que les élues étaient triplement représentées puisque Marie-Lise Marsat, conseillère départementale, était présente dans l'assemblée.

Elle poursuit : « L'artisanat occupe une place importante dans cet espace, il représente aujourd'hui dans le monde rural pratiquement un tiers d'actifs de plus que le monde agricole. Certains acteurs de l'agriculture n'hésitent pas à se reconvertir dans des activités telles que des entreprises d'espaces verts mais aussi des métiers du bâtiment tels que la maçonnerie, l'électricité...C'est bien là une question de virage. Ce n'est pas seulement quelle politique rurale ou quelle politique de développement rural imaginer. C'est fondamentalement quel monde rural voulons-nous dans 20 ou 30 ans avec quels types d'activités économiques, avec quelles populations, avec quelle attractivité ? ».

Appelant de ses vœux un plan ambitieux en matière de nouvelles technologies et de haut débit, elle rappelle que l'artisanat, c'est évidemment la fonction de service de proximité comme par exemple, la livraison du pain, le coiffeur à domicile...et qu'il s'agit à la fois d'un milieu économique, d'un milieu de relations humaines, et d'un milieu de partage du territoire.

Brigitte Allain a repris cette image du maillage du territoire rural, en insistant sur le fait qu'il n'y avait pas séparation mais continuité entre tous les services destinés au public : service public, offre agricole, tourisme et commerces, et bien entendu les artisans « première entreprise de France ». Elle a ensuite favorisé les échanges en demandant à deux témoins d'introduire le débat.



Thierry Testut, artisan plâtrier et maire de Lavalade, a abordé les questions d'aides à la création d'entreprises, du plaisir d'embaucher des

jeunes qui dynamisent le métier, de l'évolution constante des normes et des aides qui obligent à suivre des formations difficiles à caler dans l'emploi du temps et coûteuses, mais indispensables.

Frédéric Delbeke, entrepreneur dans l'isolation et le flocage en bâtiment à Pomport et élu du conseil de délégation 24 de la Chambre des métiers de Dordogne est revenu sur la nécessité de mettre en avant la plus-value des artisans tout en tenant compte de la force des « majors » (les grands groupes) qui ont des ressources consacrées à l'aide au client pour qu'il bénéficie des meilleurs aides par exemple. Il assure les artisans que la nouvelle équipe de la



chambre des métiers est à leurs côtés pour assurer la proximité, permettre un maillage sur tout le territoire et leur donner des outils de travail. En particulier grâce aux nouvelles technologies mais également à la formation à leur utilisation. Enfin, en s'appuyant sur des exemples récents, il a regretté que les élus et les pouvoirs publics ne soient pas toujours à la hauteur pour lutter contre le travail illégal.

Ces deux témoignages ont largement permis d'engager un débat très riche et suscité d'autres témoignages qui ont quitté le secteur du bâtiment.

Avec quelques parallèles entre le secteur agricole et celui de l'artisanat (RSI et MSA, mutualisation d'outils, de moyens CUMA et CUM, d'emplois destinés à la communication par exemple). Mais également des différences : dans le bâtiment il y a de gros risques à mutualiser le travail (garantie du résultat vis-à-vis du client, concurrence plus ou moins loyale).



Dans le secteur du commerce de proximité un témoignage a présenté des exemples de structures coopératives, permettant plus facilement de salarier le patron et ainsi de contourner certains aspects négatifs du RSI. En réaction à l'exemple de la Catalogne où la coopération est particulièrement développée entre petits entrepreneurs, certains artisans ont souligné que celle-ci existe depuis longtemps mais qu'elle n'est pas nécessairement formalisée. Il aurait fallu plus de temps, comme sur les autres sujets, pour approfondir l'intérêt à se structurer en villages d'artisans à créer des coopératives.



La question des nouveaux métiers s'est posée par l'exemple des nouveaux outils

de lutte contre des nuisibles (en l'espèce, des frelons asiatiques). Il est extrêmement long et coûteux d'avoir des informations sur les qualifications indispensables, ces qualifications ne valent que pour un individu ce qui amplifie le phénomène. Cela pourrait faire en sorte que seuls les « majors » pourraient proposer ces nouveaux services. Une question qui se pose également dans le cas du traitement de l'amiante.

La grande diversité de thèmes abordés ont été repris en conclusion par Brigitte Allain. Elle a insisté sur deux points à creuser, notamment dans le cadre de son activité parlementaire: la question des assurances pour faciliter la mutualisation et la coopération entre artisans et celle de la formation et de la simplification pour permettre aux artisans d'être innovants et de s'adapter aux besoins des territoires (exemple des nouvelles techniques pour le frelon asiatique...).

Elle a enfin expliqué qu'elle travaillait actuellement sur deux sujets: la revitalisation des centres bourgs et la protection des zones de captage d'eau."

Si, comme l'affirme Nathalie Fabre, l'avenir du monde rural passe aussi par sa capacité à répondre à de nouveaux besoins, comme le tourisme et ses multiples dérivés, mais aussi les activités culturelles et artisanales, nous devons envisager d'autres rencontres avec en particulier l'aide des chambres départementales.

La soirée qui s'est terminée de manière conviviale, occasion d'aborder de manière plus informelle d'autres questions, comme celle du financement de travaux pour la réserve d'eau destinée à l'irrigation, en haut du bourg.